



GÉOTHERMAQ
LA PLACE – Incubateur Bordeaux
Technowest
185 Bd Maréchal Leclerc
33000 BORDEAUX

Aussac-Vadalle, le 01 juillet 2025

PJ : Cahier des charges de l'ADEME version 2023

Dossier Chaufferie Salle des fêtes & école Aussac-Vadalle : Géothermie couplée à une chaussée thermoactive

Monsieur le directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser une demande de devis pour une étude de faisabilité conforme au cahier des charges de l'ADEME, concernant la mise en place de pompes à chaleur géothermique associées à une chaussée thermoactive type Power Road® pour la salle des fêtes et l'école d'Aussac-Vadalle.

Vous pourrez transmettre votre offre par mail à l'adresse mairie@aussac-vadalle.fr. La date limite de réception des devis est fixée au 04 août 2025 à 12h00.

La présente demande s'effectue conformément au code de la commande publique. Le cahier des clauses administratives générales pour les prestations Intellectuelles s'applique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Gérard LIOT